

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: MOQUET MOUSSE
1. 1. 1. Contient: • Lauryl éther sulfate de sodium 2OE  
• Laurylsulfate de sodium en solution
1. 1. 2. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Utilisations identifiées:  
Shampooing moquette, tapis, tous textiles
- Utilisations non recommandées:  
Ce produit ne doit pas être utilisé dans des applications autres que celles recommandées à la Section 1
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: **Distributeur**  
**REMA GROUPE**  
5 rue Charles François Daubigny.95870.BEZONS - France  
Téléphone : +33 (0)1 30 61 32 08 Fax : +33 (0)1 39 61 82 72  
contact@remagroupe.fr
- Fabricant**  
**SANI MARC**  
Rue de la Chênaie  
F-76800 Saint Etienne de Rouvray France  
Tél: +33 (0) 2 35 66 01 38  
Mail : [contact@sanimarc.com](mailto:contact@sanimarc.com)
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
1. 5. Formule: 191099V3
1. 6. N° code du produit: 191099V3

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Irr. cut. 2 / SGH07 - H315 \*  
\* Lés. oc. 1 / SGH05 - H318 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Contient:

- Lauryl éther sulfate de sodium 2OE  
• Laurylsulfate de sodium en solution

2. 2. 3. Mention de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

2. 2. 4. Prévention:

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

2. 2. 5. Intervention:

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2. 3. Autres dangers:

La solution dans l'eau est une base faible.  
Parfum contenant une ou des substances allergisantes à une concentration >0,01%: Limonène

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

- Lauryl éther sulfate de sodium 2OE  
- N° CE: 500-234-8 - N° CAS: 68891-38-3  
- Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488639-16  
- Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 5 < C < 10  
- SGH (Système Général Harmonisé)  
\* SGH07 \* Irr. cut. 2 - H315  
\* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318  
\* Tox. aq. chron. 3 - H412

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol
    - N° Id: 603-117-00-0 - N° CE: 200-661-7 - N° CAS: 67-63-0
    - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457558-25
    - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C <= 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
    - \* SGH02 \* Liq. infl. 2 - H225
    - \* SGH07 \* STOT un. 3 - H336 \* Irr. oc. 2 - H319
    - Divers :
  - Valeurs limites d'exposition  
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 650
  - Laurylsulfate de sodium en solution
    - N° CE: 287-809-4 - N° CAS: 85586-07-8
    - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119489463-28
    - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C < 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
    - \* SGH07 \* Irr. cut. 2 - H315
    - \* SGH05 \* Lés. oc. 1 - H318
    - \* Tox. aq. chron. 3 - H412
  - Ethylene diamine tetraacetate, 4Na
    - N° CAS: . 64-02-8
    - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119486762-27
    - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 1 < C < 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
    - \* SGH05 \* Corr. mét. 1 - H290
    - \* SGH07 \* Tox. aiguë 4 - H332
    - \* SGH08 \* STOT rép. 2 - H373 \* Irr. oc. 2 - H319 \* Irr. oc. 2A
  - Méthoxy propoxy propanol
    - N° CE: 252-104-2 - N° CAS: 34590-94-8
    - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119450011-60
    - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 0 < C < 1
    - Divers :
  - Valeurs limites d'exposition  
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 308
- Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4. 1. Description des premiers secours:

- |   |  |
|---|--|
| 4. 1. 1. Conseils généraux:   | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.                                    |
| 4. 1. 2. Inhalation:  | Mettre la victime à l'air libre.   |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau:  | Laver à l'eau et au savon par précaution.  |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux:   | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| 4. 1. 5. Ingestion:   | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.              |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:  | D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.     |
| 4. 2. 1. Inhalation:  | Non déterminée.  |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Peut causer des irritations de la peau / dermatites.   |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux:   | Provoque de graves lésions des yeux.   |
| 4. 2. 4. Ingestion:   | Non déterminé.   |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Avis aux médecins  |

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |   |   |
|---|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:  | En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.            |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

5. 3. Conseils aux pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).  
Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
6. 4. Référence à d'autres sections: Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubrique 7 et 8.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Eviter le contact avec la peau et les yeux.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Lire l'étiquette avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.  
Ouvrir les emballages prudemment pour éviter tout éclaboussement.
7. 2. Stockage:
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver le récipient bien fermé.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage: Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Ne pas mélanger à d'autres produits.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Utilisation professionnelle

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: \* propane-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol :  
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 250 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 650  
\* Méthoxy propoxy propanol :  
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 50 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m<sup>3</sup> = 308

propane-2-ol No.-CAS 67-63-0  
France. Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (VLEP), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT): 400 ppm, 980 mg/m<sup>3</sup>

Composants avec DNEL (indications FDS Fournisseurs)  
propane-2-ol No.-CAS 67-63-0  
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 888 mg/kg p.c. /jour  
Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 500 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 319 mg/kg p.c. /jour

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 89 mg/m<sup>3</sup>  
Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion: 26 mg/kg p.c. /jour

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 308 mg/m<sup>3</sup>

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 65 mg/kg p.c. /jour

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 37,2 mg/m<sup>3</sup>

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 15 mg/kg p.c. /jour

Consommateurs, à long terme, Ingestion: 1,67 mg/kg p.c. /jour

Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium salts No.-CAS 68891-38-3

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 2750 mg/kg p.c. /jour

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 175 mg/m<sup>3</sup>

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau: 1650 mg/kg p.c. /jour

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation: 52 mg/m<sup>3</sup>

Consommateurs, Effets systémiques à long terme, Ingestion: 15 mg/kg p.c. /jour

64-02-8: éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium

travailleur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation: 1,5 mg/m<sup>3</sup>

travailleur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation: 3 mg/m<sup>3</sup>

consommateur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, Inhalation: 0,6 mg/m<sup>3</sup>

consommateur: Exposition à court-terme - effets systémiques et locaux, Inhalation: 1,2 mg/m<sup>3</sup>

consommateur: Exposition longue durée - Effets systémiques et locaux, par voie orale: 25 mg/m<sup>3</sup>

85586-07-8 C12-C14-alkyl sulfates, sels de sodium

Oral DNEL 24 mg/kg bw/d (population générale)

Dermique DNEL 2440 mg/kg bw/d (population générale)

Inhalatoire DNEL 85 mg/m<sup>3</sup> (population générale)

4060 mg/kg bw/d (travailleur)

285 mg/m<sup>3</sup> (travailleur)

### 8. 1. 2. Index biologique:

Composants avec PNEC (indications FDS Fournisseurs)

propane-2-ol No.-CAS 67-63-0

Eau douce: 140,9 mg/l

Eau de mer: 140,9 mg/l

Libérations intermittentes: 140,9 mg/l

Sédiment: 552 mg/kg poids sec

Sol: 28 mg/kg

Empoisonnement secondaire: 160 mg/kg aliment

(2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8

Eau douce (AF=100): 19 mg/l

Eau de mer (AF=1000): 1,9 mg/l

Libérations intermittentes (AF=10): 190 mg/l

STP (AF=1): 4 168 mg/l

Sédiment d'eau douce: 70,2 mg/kg poids sec

Sédiment marin: 7,02 mg/kg poids sec

Sol: 2,74 mg/kg poids sec

Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium salts No.-CAS

68891-38-3

Eau douce: 0,24 mg/l

Eau de mer: 0,024 mg/l

Libérations intermittentes: 0,071 mg/l

STP: 10000 mg/l

Sédiment d'eau douce: 5,45 mg/kg poids sec (p.s.)

Sédiment marin: 0,545 mg/kg poids sec (p.s.)

Sol: 0,946 mg/kg poids sec (p.s.)

64-02-8: éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasonium

eau douce: 2,2 mg/l

eau de mer: 0,22 mg/l

libération sporadique: 1,2 mg/l

sol: 0,72 mg/kg

station d'épuration: 43 mg/l

85586-07-8 C12-C14-alkyl sulfates, sels de sodium

Eau douce: 102 µg/l

Eau de mer: 10,2 µg/l

Sol: 0,654 mg/kg dw (-)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

Sédiment d'eau douce: 3,58 mg/kg ww  
Sédiment marin: 358 µg/kg ww  
usine de traitement des eaux usées: 1,084 g/l (-)

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

#### 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### 8. 2. 2. Protection des mains:

Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.  
gants en caoutchouc nitrile

#### 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

vêtement de protection

#### 8. 2. 4. Protection des yeux:

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

### 8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide  
9. 1. 2. Couleur: incolore  
9. 1. 3. Odeur: Citron  
9. 1. 4. PH: Pur à 20°C: 10,5  
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.  
9. 1. 6. Point d'éclair: Non déterminé.  
9. 1. 7. Limites d'explosivité: Non concerné  
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1,046 à 20°C  
9. 1. 9. Viscosité: Non déterminé.

### 9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité: Produit hydrosoluble  
9. 2. 2. Liposolubilité: Non applicable  
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: Non Concerné

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 2. Stabilité chimique: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Ne pas mélanger avec un produit acide.

10. 4. Conditions à éviter: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique paragraphe 7 de la FDS.

10. 5. Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec: des acides

10. 6. Produits de décomposition dangereux: Ne pas respirer les fumées.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Informations composants (FDS Fournisseurs) entrant dans le mélange
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	propane-2-ol No.-CAS 67-63-0 CL50: > 25 mg/l (Rat; 6 h; vapeur) (OCDE ligne directrice 403)  (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8 Pas de données valides disponibles.  Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium salts No.-CAS 68891-38-3 donnée non disponible  64-02-8: éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium CL50 rat (par inhalation): > 1 mg/l  85586-07-8 C12-C14-alkyl sulfates, sels de sodium Pas de données valides disponibles.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	propane-2-ol No.-CAS 67-63-0 DL50: 13900 mg/kg (Lapin) (OCDE ligne directrice 402) Pas d'irritation de la peau (OCDE ligne directrice 404)Dégraisse la peau ce qui peut causer la sécheresse et la rugosité de la peau. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut avoir comme conséquence une dermatite.  (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8 DL50: 9510 mg/kg (Lapin, mâle) (OCDE ligne directrice 402) Pas d'irritation de la peau (Lapin) (OCDE ligne directrice 404)  Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium salts No.-CAS 68891-38-3 DL50: > 2000 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 402) Donnée de la littérature (Lapin; Provoque une irritation cutanée.) (OCDE ligne directrice 404)  64-02-8: éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium Corrosion/irritation de la peau lapin: non irritant (test fournisseur)  85586-07-8 C12-C14-alkyl sulfates, sels de sodium DL50: > 2000 mg/kg (lapin) Irite la peau et les muqueuses.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	propane-2-ol No.-CAS 67-63-0 Irritation des yeux (OCDE ligne directrice 405)Éclabousses dans les yeux peut causer la douleur forte. La vapeur agit irritante.  (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8 Pas d'irritation des yeux (homme)  Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium salts No.-CAS 68891-38-3 Provoque des lésions oculaires graves. (Lapin) (OCDE ligne directrice 405)  64-02-8: éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium Lésion oculaire grave/irritation lapin: Irritant. (test fournisseur)  85586-07-8 C12-C14-alkyl sulfates, sels de sodium Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.
11. 2. 4. Ingestion:	propane-2-ol No.-CAS 67-63-0 DL50: 5840 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 401)  (2-méthoxyméthylethoxy)propanol No.-CAS 34590-94-8 DL50: > 5000 mg/kg (Rat, mâle et femelle) (OCDE ligne directrice 401)  Alcohols, C12-14 (even numbered), ethoxylated < 2.5 EO, sulfates, sodium salts No.-CAS 68891-38-3 DL50: 4100 mg/kg (Rat) (OCDE ligne directrice 401)  64-02-8: éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasodium DL50 rat (par voie orale): > 2.000 mg/kg (test fournisseur)  85586-07-8 C12-C14-alkyl sulfates, sels de sodium DL50: 1800 mg/kg (rat) (OECD 401)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.
14. 2. Numéro ONU: Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Se référer aux rubriques 7 et 8.
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non concerné

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Cette fiche de données de sécurité répond au règlement EC/2016-918 - CLP 1272/2008  
Composition suivant le règlement CE 648/2004:  
Agents de surface anioniques : 5% ou plus, mais moins de 15%  
EDTA et sels : moins de 5%  
Phosphates : moins de 5%  
Parfums, Limonene  
Azurants optiques
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): signification des abréviations utilisés dans la fiche de données de sécurité :  
CAS: Chemical Abstracts Service  
CLP: Classification, Labelling and Packaging of chemicals  
CL50 : concentration létale médiane  
DNEL : dose dérivée sans effet  
SGH : système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques  
PNEC : concentration prédite sans effet
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## MOQUET MOUSSE

Version: 7

Date de révision: 30/10/19

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

---

- <indiquer la voie d'exposition>.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
16. 3. Avis ou remarques importantes: Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information.  
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures de précaution mentionnées ainsi que de veiller à avoir une information complète et suffisante pour l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).  
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Références et / ou bibliographie: Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
16. 6. Conseils relatifs à la formation: Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
16. 7. 1. Date de la première édition: 23/02/2007
16. 7. 2. Date de la révision précédente: 15/09/17
16. 7. 3. Date de révision: 30/10/19
16. 7. 4. Version: 7
16. 7. 1. Révision chapitre(s) n°: 1- 2- 7-8- 11-15 -16